

┌ CFVU DU 22 FEVRIER 2021 ┐

PARTIE – ADOPTIONS

05/ CERTIFICATION CLES FLE

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

ARGUMENTAIRE CLES FLE (FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE)

I) Le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) a été créé par le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) en 2000. Cette certification d'Etat de niveau académique est ouverte aujourd'hui à tous les publics et permet de prouver sa maîtrise d'une langue étrangère selon les niveaux B1, B2 et C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil d'Europe.

La certification CLES est fondée sur le plurilinguisme et se conforme aux préconisations du Conseil d'Europe. Elle est encadrée par un Conseil scientifique composé de dix experts nationaux et internationaux et fait aussi partie des membres fondateurs du réseau NULTE, Network of University Language Testers in Europe créé en 2018. Cette affiliation lui permet l'accès à un réseau d'environ 250 universités en Europe.

Depuis la rentrée 2020, le CLES est disponible en 10 langues, la certification pour le Français Langue Étrangère (FLE) venant compléter le dispositif. Il est désormais possible de se faire certifier en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, grec moderne, italien, polonais, portugais et russe. Des épreuves pour les certifications en chinois sont à l'étude par le Comité scientifique CLES.

II) Il existe peu de certifications en FLE adaptées au contexte universitaire et Lyon 2 n'est centre d'examen d'aucune à part le CLES. Or, le nombre annuel d'étudiants internationaux est d'environ 4000.

Le public visé est triple :

- les étudiants inscrits à Lyon2 qui ont le FLE comme langue transversale au CDL et qui peuvent avoir besoin d'une certification pour prétendre à un Master par exemple (environ 150 par an);
- tous les étudiants étrangers non "visibles" car ne suivant pas de cours de FLE et ce pour différentes raisons et qui ont besoin à un moment donné de justifier leur niveau en français (obtention de titres de séjour, dossiers de Master).
- Lyon2 possède son propre département entièrement dédié à l'enseignement du FLE, le CIEF. Ce sont environ 500 étudiants par trimestre dont une bonne partie se destinent à poursuivre un cursus à Lyon, pour lequel ils ont besoin d'une certification. Le CIEF n'étant pas centre d'examen, ses étudiants s'orientent soit vers le DELF/DALF soit vers le TCF sachant qu'aucun n'apporte vraiment satisfaction (exercices pas adaptés ou niveaux trop bas par rapport aux exigences du CIEF).

Le conseil de composante de l'UFR Langues s'est réuni en formation plénière le 14/12/2020 :

Extrait du relevé des décisions :

Point 2 : Vote de l'ouverture d'un CLES FLE

Document joint

Approuvée à l'unanimité

Point 3 : Vote de la convention N-3/N+3 avec le lycée Aiguerande de Belleville-en-Beaujolais pour l'année 2020-2021

Document joint

Approuvée à l'unanimité

Point 4 : Vote des conventions d'agrégation avec l'ENS de Lyon :

- Espagnol
- Anglais
- Allemand

Documents joints

Approuvées à l'unanimité

Point 5 : Vote du document sur les couples de majeures/mineures et les estimations des effectifs pour la nouvelle accréditation à la date du 14/12/2020.

Le conseil permet à la responsable accréditation de la composante de renvoyer un document finalisé à l'équipe accréditation de la vice-présidence formation le 18/12/2020.

Approuvé à la majorité des votants (11 votes positifs) moins 2 non et 2 abstentions

Setty MORETTI
Doyenne de la Faculté des Langues

